

Convaincus de la nécessité d'un Challenge propre à nous mobiliser
tous, nous nous fixons comme objectif,

L'accessibilité pour tous

(Réf. A la loi du 11 février 2005 sur le handicap).

Pour cela, nous nous engageons à :

1. INFORMER

En communiquant régulièrement vers l'ensemble des personnes qui accède au centre de formation sur les actions concernant la politique handicap.

2. FACILITER

En permettant l'accès des personnes en situation de handicap aux formations.

3. ECOUTER

Pour orienter les personnes en sollicitant en situation de handicap vers les structures correspondantes.

4. DEVELOPPER LES SAVOIRS

En sensibilisant et formant le personnel de l'entreprise à la prise en compte des personnes en situation de handicap.

5. COMPENSER

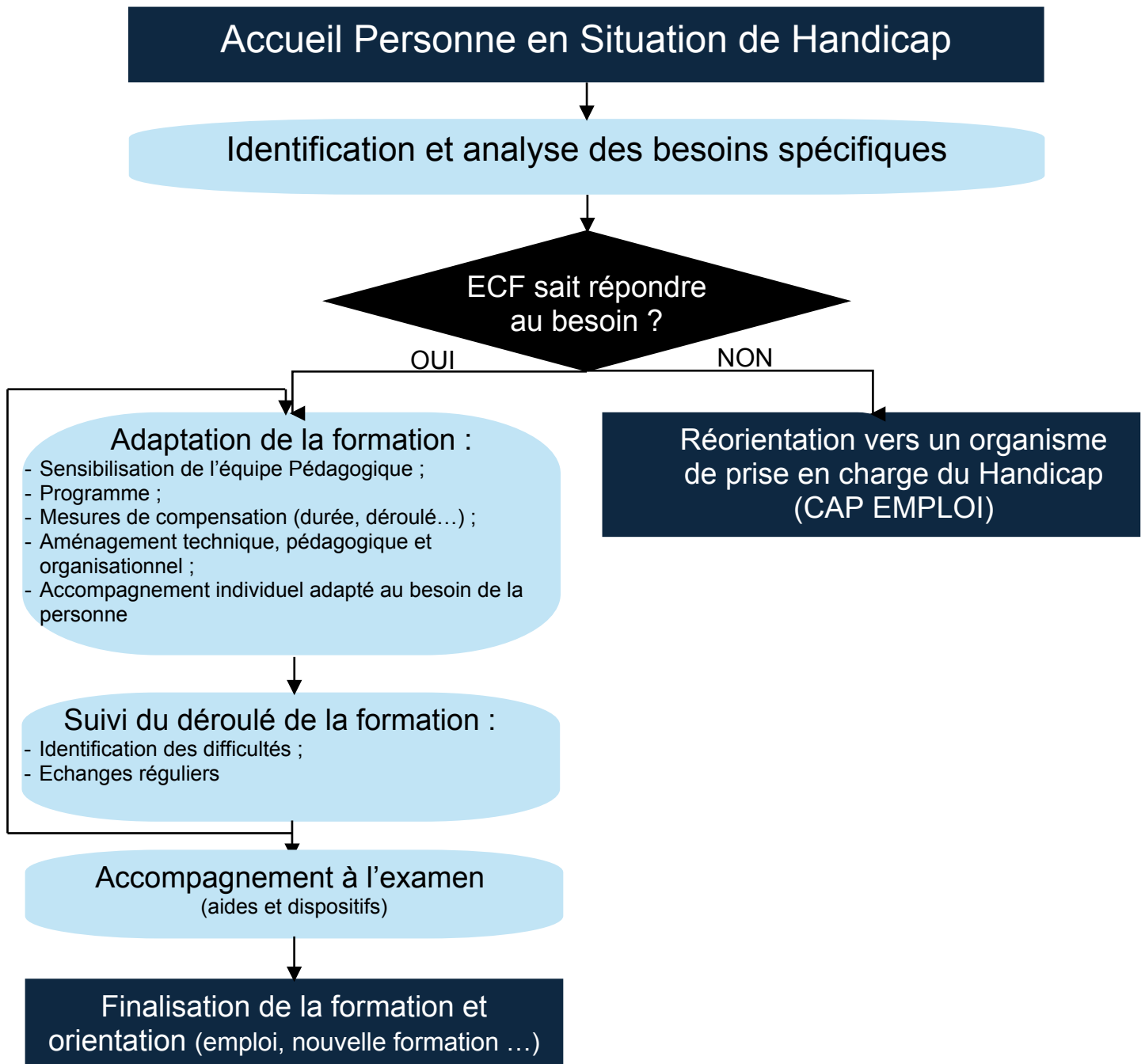
En aménageant chaque fois que nécessaire l'environnement pour les stagiaires avec l'appui de tous les acteurs.

6. SOUTENIR

En travaillant avec le secteur adapté et protégé en l'aidant à développer de nouvelles activités et de nouveaux savoirs.

*Axel CHERRI – Directeur général,
Illies RADIX – référent Handicap*

POLITIQUE d'accessibilité ECF



Cette politique s'appuie sur les recommandations de l'Agefiph.

Pour en savoir plus : <https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/etapes-cles-du-parcours>